



## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la S.R.L. « MAX PROMOTION », représentée par Monsieur LIEUTENANT Maxime, dont les bureaux se trouvent Rue de l'Eglise 4 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Bruxelles, 266 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section N n°22N2.

Le projet consiste en la construction de deux immeubles à appartements, et présente les caractéristiques suivantes :

- Démolition de constructions existantes ;
- Construction de 2 immeubles de 8 + 6 appartements de gabarit R+1+1/2+T ;
- Parking souterrain de 19 places ;
- Façades en enduit blanc et toitures à 2 versants de teinte gris foncé.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article R.IV.40-2. § 1er. 2° du Code du Développement territorial : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14 au 28 avril 2021 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be).

A Wavre, le 1<sup>er</sup> avril 2021